

Proposition de communication

Colloque international Rawls 2021 « Héritages et usages de Rawls »

Le libéralisme égalitaire de John Rawls, une « option distincte du capitalisme » ?

Analyse de la propriété et de la gestion des entreprises chez Rawls

Camille Ternier, docteure en philosophie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et actuellement stagiaire postdoctorale au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

Cette contribution a pour but de rendre compte du fait que le libéralisme égalitaire de John Rawls a des implications profondes en ce qui concerne la propriété et la gestion des entreprises. Contrairement à une idée commune, il n'autorise nullement l'existence d'une classe privilégiée de propriétaires des moyens de production. Pour le montrer, nous fondons notre analyse sur la théorie des régimes économiques esquissée par Rawls. Nous mettons d'abord en évidence que le premier régime économique d'une société juste, la démocratie de propriétaires, est un système de propriété complexe dans lequel tous les citoyens possèdent tout au long de leur vie des parts sociales dans les entreprises. Nous montrons ensuite que le deuxième régime économique possible d'une société juste, le socialisme libéral, est caractérisé par la nationalisation des moyens de production et la socialisation de leur gestion.

Rawls espère avoir proposé une « option distincte du capitalisme¹ » en présentant ces deux régimes économiques. Les institutions d'une démocratie de propriétaires impliqueraient en effet la suppression de l'état actuel du rapport de force entre classes sociales découlant de l'inégalité d'accès au capital, qu'il soit économique ou culturel. La dernière partie de notre présentation questionne la possibilité pour la démocratie de propriétaires de représenter une alternative réelle au capitalisme au sens où la maximisation du profit pourrait toujours y exister, et ce même si Rawls a exprimé son soutien à l'idée d'un État stationnaire².

¹ John RAWLS, *La justice comme équité*, *op. cit.*, p. 188.

² Voir par exemple : John RAWLS, *La justice comme équité*, *op. cit.*, p. 96, 218; Pour une traduction française du chapitre de Mill auquel Rawls fait référence, voir John Stuart MILL, « De l'état stationnaire », *Revue du MAUSS*, n° 37, n° 1, 22 Juillet 2011, pp. 419-425.